

[Français]

Des voix: Le vote!

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur le président, j'entends des députés de l'opposition qui réclament le vote. Ce sont ces mêmes députés qui déplorent les soi-disant dépenses excessives du gouvernement. Ils ne savent réellement pas dans quoi ils s'embarquent quand ils demandent le vote pour ce soir, parce que le prix de la proposition contenue dans le bill C-272 n'est certainement pas de ceux que nous pouvons nous permettre si l'on tient compte pour un moment de la marge des inégalités régionales qui existent dans le pays. Et, à mon avis, ce n'est pas une route-corridor qui aidera même partiellement à solutionner ce genre de problème.

Le parrain du bill C-272, le député de Laprairie (M. Watson), veut la création d'une administration des corridors Canada-Alaska et Canada-Maine, par le truchement d'un accord entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis d'Amérique. Et le résultat, toujours d'après le député de Laprairie, le parrain du bill, représenterait la solution de deux importants problèmes de transport routier au Canada. Évidemment, le parrain du bill veut résoudre des problèmes qui me semblent plutôt le fruit de son imagination fertile. J'y reviendrai plus tard au cours du débat, mais je pourrais tout de suite poser la question: Ne crée-t-il pas en effet plus de problèmes que ceux qu'il prétend régler par l'adoption de ce projet de loi? Et j'enchaînerai tout de suite avec une deuxième question: Ne vaudrait-il pas mieux pour lui de concentrer ses ressources, ses énergies, ses idées sur le problème de la congestion urbaine que l'on trouve dans sa propre région métropolitaine de Montréal, au lieu de se préoccuper à essayer de régler les problèmes de ma région? Car je me méfie un peu de ces personnes qui se présentent à nous sous le couvert d'un nationalisme consommé, et je déteste faire commerce avec ces protagonistes de l'unité canadienne, qui sont prêts à sacrifier une jambe, peut-être même deux, mais non pas les leurs, mais celles du voisin. Et comme je le démontrerai également au cours de mes remarques, c'est précisément ce à quoi vise le projet de loi que nous étudions présentement. Et là, monsieur l'Orateur, je voudrais dire clairement à la face de tous que je n'en veux pas au député de Laprairie. Il est un excellent collègue et un bon penseur libéral, mais dans le cas qui nous préoccupe, pertinemment, je ne peux m'associer à la proposition qu'il présente ce soir.

Je reviens aux objectifs du projet de loi tels qu'ils sont proposés par le député. Il suggère que le gouvernement des États-Unis supporte les frais de construction et d'entretien d'une route traversant le nord du Maine et reliant l'auto-route des Cantons de l'Est au Québec au réseau routier du Nouveau-Brunswick. Et le plus drôle de sa proposition c'est qu'en contrepartie le gouvernement canadien dépenserait une somme équivalente pour l'amélioration et l'entretien du tronçon de la route de l'Alaska, qui traverse certaines régions du territoire canadien. Le résultat net serait quand même inacceptable à mes yeux. Ce serait jouer les intérêts d'une région de la nation contre ceux d'une autre. Ce serait voler Pierre pour donner à Jean. Ce serait un trafic d'influence politique aux dépens des régions moins nanties.

A vrai dire, le parrain du projet de loi avoue lui-même que l'autorité fédérale des États-Unis devrait imposer ce soi-disant corridor du Maine, si jamais il devait voir le jour, car à deux sinon trois reprises, monsieur l'Orateur, les électeurs de l'État du Maine eux-mêmes se sont prononcés

Corridors Canada-Alaska et Maine

contre cette dépense de fonds de l'État lors d'un référendum général.

Disons tout bonnement que le sujet mériterait simplement de s'évanouir de lui-même et qu'il n'est même pas nécessaire que nous en fassions un sujet de débat au Canada, puisque de part et d'autre, la décision de construire ou non le corridor du Maine relève essentiellement soit des électeurs du Maine eux-mêmes, soit du gouvernement fédéral des États-Unis, et qu'aucune proposition provenant du Canada ne saurait faire bouger l'éléphant américain s'il décide de rester assis. C'est aussi simple que cela. Le problème vu du Canada ne se pose même pas. Mais le parrain du bill C-272, comme d'ailleurs certains promoteurs dans la région Atlantique ou des Cantons de l'Est du Québec, ont inventé le problème de toute pièce, ou enfin ils se sont trompés de problème.

Que disent ces gens? Qu'ils sont prêts à sacrifier l'intérêt national, qu'ils rejettent *a priori* le bien-fondé d'une route nationale, d'une route de première classe reliant ensemble toutes les provinces canadiennes. Qu'il y aurait au pays des régions qu'on peut sacrifier, des populations qu'on peut fouler au pied, des régions donc qui seraient moins canadiennes et qu'on peut se permettre d'oublier au profit d'un corridor routier qui traverserait un État voisin. Ces gens protesteront en chœur, je n'en doute pas, ce n'est pas là leur intention. Loin d'eux la pensée de vouloir punir les gens du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, les gens du Grand-Portage, entre la frontière du Nouveau-Brunswick et Rivière-du-Loup, et ces centaines de milliers de Canadiens que l'on trouve tout le long de la route transcanadienne, de Rivière-du-Loup jusqu'à Montréal. Ah non, ce n'est pas là leur intention!

Et pourtant, l'effet serait bien de punir toute cette industrie de services qui a investi des millions, sinon des milliards de dollars, tout le long de la transcanadienne pour accueillir, comme elle le fait tellement bien, les touristes, les camions commerciaux et enfin tout le monde qui emprunte la transcanadienne. Voilà quel serait le résultat de la construction d'une route-corridor dans le Maine. Ce serait faire crever des gens qui, pendant des centaines d'années, sont demeurés fidèles à leur tradition canadienne, qui ont cru dans un Canada uni, monsieur l'Orateur. Ils feignent l'indignation, les promoteurs du corridor du Maine, monsieur l'Orateur. Ils pointent du doigt le député de Madawaska-Victoria et ils l'accusent d'afficher un esprit de clocher. Oh! je le connais ce vieux jeu.

Mes ancêtres aussi ont connu ces vierges offensées, ces loups déguisés qui vous lèchent pour mieux vous croquer. Le problème d'une route d'importance reliant les Maritimes au Québec central est tout à fait mal posé, mal identifié et même mal défendu par les protagonistes d'un corridor routier dans l'État du Maine.

Si j'avais une prière à adresser à l'Esprit-Saint ce soir, ce serait de lui demander d'éclairer le député de Laprairie de l'inonder de ses lumières, de sorte qu'il s'affiche comme Canadien d'abord et avant tout qu'il défende l'intérêt national canadien. Les protagonistes du corridor du Maine ont toujours prétendu et continuent à prétendre que le parcours, et prenons pour exemple Moncton qui est, à toutes fins pratiques, le centre du réseau routier dans la région Atlantique, le parcours Montréal donc serait de beaucoup réduit par le tracé du corridor du Maine, au lieu d'emprunter, comme cela se fait actuellement, la traditionnelle et historique Transcanadienne. Ce n'est pas exact. C'est un fait tellement évident qu'il saute aux yeux de quiconque prend la peine d'examiner tant soit peu une carte topographique de l'État du Maine. Le territoire est,